

AL-AMAALI DE CHEICK AL-MOUFID

<"xml encoding="UTF-8?">

AL-AMAALI DE CHEICK AL-MOUFID

Traduit de l'anglais par une Kaniz-e-Fatéma et Moulla Nissar

Avant-propos

Cheick Al-Moufid a écrit environ 194 livres et traités, parmi lesquels peu ont survécu avec le temps et à la destruction méticuleusement planifiée des ressources chiites. Au nombre de ceux qui ont survécu, nous avons son "AL AMAALI" qui est également connu comme "AL-MAJAALIS". Son étudiant Al-Najashi l'a cité en tant que "Al-moutafarriqaat d'Al-amaali".

Ces sessions étaient tenues au cours du mois de Ramadhan durant lesquelles Al-Moufid lisait les traditions en donnant la chaîne de narration qui se terminait par lui et les étudiants les rapportaient par écrit. Les absents prenaient les notes de leurs collègues et les validaient ensuite en relisant le texte devant leur professeur.

La session commença au mois de Ramadhan 404 Hijra au domicile de l'un de ses étudiants Dhamrah Aboul Hassan Ali b. Mouhammad Ibn Abd al Rahman al-Farsi qui habitait à Bagdad. Elle prit fin au mois de Ramadhan 411 Hijra, juste deux ans avant sa mort. Elle comprend 42 sessions de durées variables.

Avec sa perspicacité profonde des thèmes étudiés, sa connaissance de tous les autres travaux de l'auteur et sa maîtrise des langues anglaise et arabe, Moulla Asgharali M. M. Jaffer a présenté ce travail avec beaucoup de flair et de lucidité. Grâce à la teneur du contenu comprenant les sous-titres, ce livre pourra servir aussi bien au lecteur non spécialisé qu'au chercheur professionnel. Nous espérons que cette première tentative d'éditer la traduction d'une vieille ressource de Hadith sera bien accueillie.

Hasnain Walji

Secrétariat

World Federation des Communautés musulmanes KSI

Le Maître : Cheik Al-Moufid

Cheik Toussi, (d. 460 A.H.) a présenté son maître Cheick Al Moufid dans son Al Fihrist de la manière suivante :

« Mouhammad b. Mouhammad b. al-No'man, al-Moufid avait Abou Abdillah comme kouniya et était mieux connu sous le nom de Ibn-Al-Mouallim. Il faisait partie des théologiens Imamiyya et était leur dernière autorité en son temps. Il était également juriste (Faqih) de l'ordre avancé, un homme au comportement respectueux, perspicace et prompt à la répartie. »

Cheick Moufid est né le 11 Dhoul Qa'dah 336 Hijra (ou 338 A.H. selon Cheick Toussi) à Oukbara près de Bagdad. Il fut élevé par les soins de son père qui lui enseigna les principes fondamentaux de la littérature arabe. Ensuite, accompagné de son père, il vint à Bagdad et étudia sous le tutorat de al-Hussain b. Ali al-Basri al-Mou'tazali, populairement connu sous le nom de Al-JUAL, et celui d'Abou Yassir, l'esclave d'Aboul Jaish. L'année suivante, il se qualifia comme Alim ayant la perspicacité vive, un juriste de grande réputation et un logicien formidable. Malgré le fait qu'il soit à la fleur de l'âge, il devançait la plupart de ses contemporains, et fut vite reconnu comme une autorité de référence du groupe Imamiyya. Le dirigeant de son temps, Sultan Adud-ud-daulah al-Daylami al-Buwaihi venait régulièrement à la résidence du Cheick pour lui présenter ses respects et pour s'enquérir de sa santé quand il était malade.

Origines du titre al Moufid

Une fois, son précepteur Abou Yassir recommanda qu'il assistât aux cours de théologie assurés par Ali B. Issa Al-Roummani afin d'acquérir une lucidité plus profonde sur ce sujet. Cheick s'excusa en disant qu'il ne connaissait pas Al-Roummani et avait donc besoin d'une présentation. Abou Yassir lui donna une lettre et s'arrangea également pour que quelqu'un l'accompagne chez al-Roummani.

Cheick Al-Moufid raconte: « J'entrai dans sa classe et fus impressionné par le grand nombre d'étudiants. Aussi je pris place dans le fond, essayant d'avancer au fur et à mesure que des membres de l'assemblée quittaient la salle. Je vis alors un homme entrer, en disant : "(ô Maître), il y a quelqu'un à la porte qui insiste pour qu'il soit autorisé à vous voir. Il est de

Bassora." Le maître demanda : "Est-ce un homme de Savoir ?" Le domestique répondit : "Je ne sais pas, mais il souhaite vivement venir dans la salle." Le maître donna son accord et l'homme de Bassora entra. Le maître l'accueillit avec respect et ils eurent tous deux une longue conversation. Il demanda ensuite au maître, Ali b. Issa : "quel est votre point de vue sur Al-Ghadir et Al-Ghar (l'événement de la caverne pendant lequel Abou Bakr a accompagné le Prophète saw au moment de Hijrah) ?" Ali b. Issa répondit "l'histoire d'Al-Ghar est un événement accepté alors qu'Al-Ghadir est juste un récit. Et un récit n'a pas la même validité qu'un événement reconnu." L'homme en provenance de Bassora quitta alors la salle sans dire mot. »

Al Moufid raconte : « Je m'avançai alors et dis-je : "ô Cheick, je voudrais vous poser une question." Il répondit : "Demande ce que tu veux." Alors je lui demandai : "Que pensez-vous de la personne qui combat un Imam juste ?" Il affirma : "Une telle personne serait un infidèle." Puis, après une pause, il rectifia sa réponse et déclara : "elle serait considérée comme un transgresseur." Je questionnai : "que dites-vous à propos d'Amiroul Momineen Ali b. Abi Talib, que la Paix soit sur lui ?" Il répondit : "je crois qu'il était un Imam." Je demandai alors : "que dites-vous, donc, au sujet du jour de Jamal et de Talha et Al-Zoubair?" Il répliqua qu'ils se sont repentis tous les deux. Je lui fis remarquer : "La bataille de Jamal est un événement reconnu alors que leur repentance est un simple récit."

En entendant ceci, il déclara : "E'tais-tu présent quand l'homme de Bassora a posé sa question ?" Je dis "oui." Il répliqua : "bien, un récit est un récit et un événement reconnu est un événement reconnu." Ensuite, il se tourna de nouveau vers moi et demanda : "comment t'appelles-tu et qui est ton précepteur ?" Je répondis : "On me connaît sous le nom de Ibn Al-Mouallim et mon précepteur est Abou-Abdillah, Al-Jual." Il annonça alors : "reste où tu es".

Il entra ensuite dans sa chambre et en sortit avec une lettre qu'il me demanda de remettre à mon précepteur. Quand je donnai la lettre à mon précepteur, il la lut puis rit. "qu'as-tu fait dans sa classe ? Il me demande de te conférer le titre d'Al-Moufid." Je lui racontai l'histoire et il sourit.

Mirza Mouhammad Baqir Al-Khwanssari évoque l'incident ci-dessus dans Rawdhat-ul-Jannaat (vol. 6 p. 159) en le citant d'Al-Saraa-er de Ibn Idriss et de Majmua'h Warraam. Mais Ibn Shahr Ashob affirme dans son ouvrage Ma'alimoul Oulamaa que le titre 'Al-Moufid 'a été

donné à Cheick Al-Moufid par notre douzième Imam, Al-Hujjah Sahebouzzaman (as), qu'Allah (swt) hâte sa réapparition.

L'enseignant de grands Oulamas

Cheick Moufid était un homme aux talents divers. Il était non seulement un juriste de premier ordre mais aussi une grande figure littéraire, un historien analytique, un théologien et un traditionniste. Son statut comme Marja' de son époque l'occupait extrêmement mais il trouvait quand même du temps pour mener à bien ses sessions d'enseignement desquelles émergèrent de grands Oulamas tels Seyyid Mourtadha (Alamoul Houda), Syed Al-Radhi (le compilateur de Nahjoul Balaghah), Cheick Toussi (qui fut le fondateur des Hawzas de Najaf), Al-Najashi et d'autres. Toutes sortes de questions affluaient d'ici et là et le Cheick répondait à toutes. En fait, il était le défenseur de la branche Imamiyya et était très conscient des besoins du monde islamique. Il a, à son crédit, plusieurs grands ouvrages écrits sur diverses sciences islamiques.

Ibn Abil Hadeed Al-Mo'tazaly écrit, dans son commentaire sur Nahjoul Balaghah, qu'une fois, Cheick Moufid vit Fatima Al-Zahra, que la Paix soit sur elle, en rêve. Elle était accompagnée de ses deux jeunes fils, Al-Hassan et Al-Houssain, que la Paix soit sur eux. S'adressant à lui, elle dit : "ô mon Cheick, enseignez le Fiqh (la jurisprudence) à mes deux garçons que voici." Le lendemain, Fatimah, la mère de Seyyid Mourtadha et de Syed Al-Radhi vint voir le Cheick, tenant ses deux jeunes fils par la main et prononça les mêmes mots que Fatima Al-Zahra, que la Paix soit sur elle, avait prononcés dans son rêve.

Hommages rendus par les autres disciples

Al-Dhahabi, un disciple Sounni de renommée, a rendu hommage à Al-Moufid dans son ouvrage Siyarou A'alaam Al-Nabalaa (vol. 17 p. 344) de la manière suivante :

L'érudit de la secte Rafidhah (Rafidhah veut dire ici Shia) auteur de nombreux livres, Cheik Al-Moufid. Il s'appelait Mouhammad b. Mouhammad b. al-No'man al-Baghdadi al-Shii et était communément connu sous le nom d'Ibn Al-Mouallim. C'était un homme plein de ressources, auteur de nombreux traités et dissertations théologiques. C'était un homme taciturne et distingué. Ibn Abi Tayy parle longuement de lui dans l'ouvrage Histoire de l'Imamiyya en ces termes : "il dépassait de loin ses contemporains dans toutes les branches de la connaissance, excellant dans les principes du Fiqh, le Fiqh, les traditions, la science de Al-Rijal (discerner l'authenticité des narrateurs des traditions ou Ahadiths), l'exégèse du Saint-Coran, la

grammaire arabe et la poésie. Il participait aux discussions avec des hommes de toutes confessions et persuasions. Le royaume de Bouwaihîd le regardait avec grand respect, et il s'était attiré les bonnes grâces des Califes.

Résolu, généreux et humble, il était ascétique dans ses habitudes toujours absorbé par les prières et le jeûne, et portait des vêtements rêches. La lecture et l'étude étaient ses principales occupations, et il était doté d'une mémoire très fidèle. On dit qu'il connaissait par cœur chaque ouvrage des adversaires et pouvait donc répondre à tous leurs doutes et conflits. Il avait une envie constante d'en apprendre plus et fréquentait les librairies. On dit que Adoud Al-Dawlah lui rendait visite de temps à autre, et avait l'habitude de dire : « Plaidez et vous obtiendrez. »

Bagdad était la capitale de l'Empire Islamique regorgeant d'Oulamas instruits de confessions différentes. Assez souvent, des sessions de débats religieux avaient lieu en présence des rois et de tous les hommes d'influence. Cheik Moufid assistait constamment à ces discussions et défendait habilement la foi Shia. Ses arguments formidables avaient un tel effet que ses adversaires priaient pour sa mort ! Et quand Al-Moufid décéda, ils exprimèrent leur joie sans aucune honte. Ibn Al-Naqib organisa une cérémonie de réjouissances quand il apprit la mort d'Al-Moufid et selon Tarikh Bagdad (vol. 10 p. 382), il déclara : "je ne m'inquiète pas à propos du jour où je meurs maintenant que Ibn al-Muallim est mort."

Un rêve mémorable

Al-Karajaki rapporte qu'une fois, Cheik Moufid vit un rêve dont il parla ensuite à ses compagnons et disciples. Il déclare : J'ai rêvé que pendant que je traversais une rue, je vis une grande foule qui entourait quelqu'un. Quand je me renseignai, on me répondit que les gens entouraient Oumar b.

Al-Khattab, le deuxième Calife. Je m'avançai et quand j'arrivai tout près de lui, je demandai : "ô Cheik, me permettez-vous de vous poser une question ?" Il répondit : "allez-y." Je lui questionnai alors : "pouvez-vous m'expliquer comment l'excellence de votre ami Abou Bakr est rendue évidente par le verset dans lequel Allah SWT dit : 'le second des deux, quand ils étaient dans la grotte'. Vos amis exagèrent à ce propos."

Il me répondit : "Ce verset prouve l'excellence d'Abou Bakr de six manières :

Allah SWT parle du Prophète, que la Paix soit sur lui, puis d'Abou Bakr avec lui comme le second des deux ;

Allah SWT évoque le fait qu'ils étaient ensemble au même endroit, ce qui prouve une affinité mutuelle ;

Allah SWT lui donne en outre le titre de "SAHIB" – compagnon – du Prophète ;

Allah SWT montre combien le Prophète était aimable et s'inquiétait pour Abou Bakr quand il lui dit, "ne pleurez pas" ;

Quand le Prophète rassura Abou Bakr en affirmant "Allah est avec nous" il voulait dire qu'Il les aidera tous les deux simultanément ;

Allah SWT indiqua qu'Il fera descendre AS-SAKINAH (la sérénité) sur Abou Bakr car, en ce qui concerne le Prophète, AS SAKINAH ne s'est jamais séparé de lui.

Ce sont là six preuves de l'excellence d'Abou Bakr par rapport au verset mentionné."

Cheick Moufid répondit : "je lui dis qu'il avait effectivement accompli un bel effort de faire sa remarque et n'avait laissé l'opportunité à personne d'autre pour être un meilleur avocat pour son ami. Mais j'allai démolir les arguments, tout comme le vent fort fait souffler les cendres."

Cheick exprima : "Quand vous dites qu'Allah SWT a mentionné le Prophète, que la Paix soit sur lui et sa progéniture et a ensuite cité Abou Bakr comme son second, je ne vois rien d'extraordinaire dans cela. Car si vous y réfléchissez bien, vous constaterez qu'Allah SWT indiquait seulement le nombre de personnes présentes dans la grotte. Elles étaient au nombre de deux ; il pourrait y avoir un Mo'min et un kafir : cela ferait toujours deux."

« Et quand vous évoquez le fait qu'ils étaient ensemble, tous les deux, au même endroit, c'est encore aussi simple que pour le premier cas. Si on considérait un seul et même endroit, il pourrait avoir été occupé également par un Mo'min et un incroyant. La Mosquée du Prophète est sans aucun doute un meilleur endroit que la caverne, pourtant c'était un endroit où se réunissaient les croyants et les hypocrites. L'arche du Prophète Noé a accueilli le Prophète

Noé, mais aussi Satan et les animaux. Par conséquent, se trouver ensemble à un endroit n'a rien de vertueux. »

« Et quand vous parlez de la qualité supplémentaire d'être 'SAHIB', le compagnon, c'est en effet un point plus faible que les deux premiers parce qu'un croyant et un infidèle peuvent être tous les deux en compagnie l'un de l'autre. Allah, Le Très Haut, a employé le mot 'SAHIB' dans l'Ayah suivant : 'son "SAHIB" (compagnon) lui dit, tout en conversant avec lui : "Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ?" (Al-KAHF V. 37). De plus, nous constatons que dans la littérature arabe le mot "SAHIB" est utilisé pour l'âne accompagnateur ainsi que pour l'épée. Donc, si le terme peut être employé entre un Momin et un kafir, entre un homme et son animal, et entre un être vivant et un objet inanimé, alors qu'y a-t-il de si spécial dans le fait qu'il soit utilisé au sujet de votre ami? »

« Et les mots 'ne vous inquiétez pas' n'étaient pas des mots de réconfort. Puisque c'était un argument interdisant un acte. En arabe, nous avons les 'ne faites pas' et les 'faites' en tant que verbes impératifs. Aussi, La peine exprimée par Abou Bakr était un acte d'obéissance ou de désobéissance. S'il s'agissait d'une obéissance, le Prophète (saw) ne l'aurait pas interdite. Par conséquent, c'était forcément un acte de péché et de désobéissance. »

« Quant aux propos tenus en vue de rassurer 'Allah est avec nous', le pronom 'nous' a été employé par le Prophète (saw) pour se désigner. L'emploi du pronom, la première personne du pluriel pour soi-même est le signe de son statut élevé. Allah dit : « En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. » (Al-Hijr V. 9). Et plus loin : « Et c'est bien Nous qui donnons la vie et donnons la mort, et c'est Nous qui sommes l'héritier [de tout] » (Al-Hijr V. 23). Et les Shias ont leur propre version, qui ne semble pas tirée par les cheveux. Ils disent qu'Abou Bakr a indiqué au Prophète (saw) qu'il s'inquiétait pour Ali b. Abi Talib (as) [qui était resté à Makkah], et le Prophète (saw) lui répondit : "ne vous inquiétez pas, Allah est certainement avec nous" voulant dire par là "avec moi et mon frère, Ali b. Abi Talib." »

« Vos propos selon lesquels as-sakinah (la sérénité) a été envoyée à Abou Bakr sont tout à fait indignes. Puisque le verset spécifie clairement que la sérénité a été accordée à celui qui a été aidé par l'armée invisible. »

L'Ayah indique :

«...Allah fit alors descendre sur lui Sa sérénité "Sa Sakina" et le soutint de soldats (Ange) que vous ne voyiez pas» (Al-Tawbah : 40).

Ainsi donc, si as-Sakinah était descendu sur Abou Bakr, il aurait reçu le soutien de l'armée invisible. En fait, il aurait été préférable que vous n'ayez pas attribué ceci à Abou Bakr. Car, selon le Saint-Qouran, cette sérénité a été envoyée sur le Prophète (saw) à deux reprises :

« Puis, Allah fit descendre Sa quiétude [Sa "sakina"] sur Son Messenger et sur les croyants. Il fit descendre des troupes (Ange) que vous ne voyiez pas...» (Al Taubah : V.26).

« Puis Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messenger ainsi que sur les croyants, et les obligea à une parole de piété » (Al-Fath : V. 26).

Dans les deux circonstances, les croyants ont partagé la sérénité avec le Prophète (saw), mais lors de l'événement de la grotte, la sérénité a été envoyée au Prophète (saw) uniquement, excluant Abou Bakr. Ceci peut être un témoin du fait qu'Abou Bakr ne figurait pas parmi les croyants."

Cheik Moufid dit qu'Oumar ne donna aucune réponse à ses arguments, et pendant que les gens autour de lui se dispersaient, il se réveilla de son sommeil.

Un récit de sa mort

Cheik Moufid est décédé la nuit du vendredi 3 Ramadhan 413 A.H. Son étudiant Sayed Mourtadha a accompli le Salaat-e-Mayyit, en présence d'environ quatre-vingts mille personnes, une foule telle qu'on n'en avait jamais vu auparavant dans aucun des enterrements à Bagdad.

Cheik Toussi (d. 460 A.H.) décrit ce triste événement dans Al-Fihrist :

"Le jour de sa mort, s'est rassemblée la plus grande foule jamais vue dans n'importe quel enterrement, et aussi bien les amis que les ennemis n'ont pas pu s'empêcher de pleurer".

Al-Moufid fut enterré dans sa propre maison où son corps resta pendant deux ans, puis il fut

transféré à Kadhmain et inhumé près de la tombe de son maître, Ja'far b. Qawlayh, faisant face aux pieds de notre 9ème Imam, Imam Mouhammad Taqi Al-Jawad, que la Paix soit sur lui. Les personnes qui viennent aux mausolées saints de Kadhmain continuent de rendre visite à sa tombe.

Que la Paix soit sur lui le jour où il est né, le jour où il est décédé et le jour où il sera ressuscité.

Deuxième Assemblée

L'Assemblée eut lieu mercredi, le cinquième jour du Mois de Ramadhan.

Le grand Cheickh Al-Moufid, Abou Abdillah Mouhammad b. Mouhammad b. al-No'man, qu'Allah le bénisse d'une attention bienfaisante, dit aujourd'hui :

1. L'amour des Ahloul Bayt mène au Paradis

Il dit : Abou Ja'far Mouhammad b. Oumar al-Zayyat nous informa que Ali b. Ismail lui rapporta de Mouhammad b. Khalaf, qui rapporta de al-Houssain al-Ashqar, qui rapporta de Qais, de Laith b. Abi Soulaïm, de Abdoul Rahman b. Abi Laila, rapportant de al-Houssain b. Ali, que la Paix soit sur lui, que le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, déclare :

"Restez immuables à notre amour, nous les Ahloul Bayt. Car celui qui rencontrera Allah avec notre amour entrera au Paradis grâce à notre intercession. Par Celui Qui contrôle mon âme, un serviteur (d'Allah) ne tirera pas profit de ses actions s'il ne nous connaît pas (et ne connaît pas notre stature)."

2. Le système de l'Islam

Il affirme : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar al-Jea'bi rapporta de Ishaq b. Mouhammad, qui rapporta de Zaid b. al-Mouaddal, de Saïf b. Oumar, de Mouhammad b. Kourai'b, de son père, de Abdoullah b. Abbas que le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, dit :

"E'coutez et obéissez à ceux à qui Allah a accordé l'autorité – car c'est cela le système de l'Islam."

3. Adam, Noé, Ibrahim et Ali (a.s.)

Il dit : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar b. Salim me rapporta de Abou Ja'far Mouhammad b.

Issa al-Ajaly, qui rapporta de Massoud b. Yahya al-Nahdi, qui rapporta de Sharik, de Abou Ishaq, de son père que :

Une fois, quand le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, était assis avec un groupe de ses Compagnons, Ali b. Abi Talib s'approcha de lui.

Puis le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, déclara : "Celui qui souhaite regarder Adam à travers son image et sa noblesse, Noé par sa sagesse, Ibrahim par sa patience et sa tolérance, il devrait regarder Ali b. Abi Talib."

4. La discussion de Mou'awiya sur l'Imamat et le Califat avec Abdoullah b. Abbas
Il confie : Abou Oubaidillah Mouhammad b. Imran al-Marzbani rapporta de Mouhammad b. Houssain al-Jawhaeri qui rapporta de Ali b. Soulaïman qui rapporta de al-Zoubair b. Bakkaar, qui rapporta de Ali b. Swaleh, qui rapporta de Abdoullah b. Mass'ab, de son père que Abdoullah b. Abbas sollicite Moua'wiya b. Abi Soufyan, qui l'accueillit, et dit alors :

"ô Ibn Abbas, vous voulez restreindre l'Imamat à vous-mêmes, de la même manière que vous avez été privilégiés par la Prophétie ? Par Allah, ces deux n'iront jamais ensemble. Votre argument au sujet du Califat a mis les gens dans le doute. Vous déclarez : 'Nous sommes les Ahloul Bayt du Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, alors pourquoi la succession de la Prophétie devrait être en dehors de nous?' Ceci éveille des soupçons, parce qu'il y a un semblant de vérité et une note de justice. Mais les choses ne sont pas telles que vous l'imaginez.

Le Califat doit être alterné au sein des différentes tribus des Qouraish selon la volonté générale du public et la consultation de ceux qui ont été choisis. Et nous n'entendons pas les gens dire :

'Nous aurions mieux aimé être gouvernés par les Banou Hashim, parce que si c'était le cas, nous aurions été en meilleure posture ici-bas et dans l'au-delà.' Et si vous étiez restés loin de cela, hier, comme vous le prétendez, vous auriez combattu pour cela aujourd'hui. Et par Allah, si vous aviez obtenu cette Dignité, ô Banou Hashim, alors le mauvais vent de A'd et la foudre de Thamoud auraient fait moins de victimes que vous."

Alors Ibn Abbas répondit (qu'Allah le bénisse de Sa Miséricorde) : "ô Mou'awiya, quand vous affirmez que nous fondons notre argument sur la Prophétie pour prouver notre éligibilité pour le

Califat, alors, par Allah, c'est exactement comme vous le dites. Car si la Prophétie n'assure pas la légitimité pour la succession (le Califat), quelle autre cause peut le faire ?

Et quand vous prétendez que le Califat et la Prophétie ne se réunissent pas en une seule personne, alors que diriez-vous à propos du Verset dans lequel Allah, Le Plus Haut, dit : « Envient-ils aux gens ce que Dieu leur a donné de par Sa grâce ? Or, Nous avons donné à la famille d'Abraham le Livre et la Sagesse ; et Nous leur avons donné un immense royaume. (Sourate al-Nissa, Verset 54)

Aussi, le Livre est la Prophétie, la Sagesse est la Sounnah, les Traditions du Prophète, et la souveraineté est le Califat. Et nous sommes les descendants d'Ibrahim, et c'est pourquoi l'ordre s'applique à nous jusqu'au Jour du Jugement.

Quant à votre revendication selon laquelle nos arguments sont douteux, cela n'est pas vrai. Nos arguments sont plus éclatants que le soleil et plus lumineux que la lune. Le livre d'Allah est avec nous et les traditions du Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille sont en accord avec nous. Et vous le savez très bien, mais la fierté vous fait tourner le dos ; et vous levez la tête hautainement parce que nous avons tué votre frère, votre grand-père, votre oncle maternel et le frère de votre père.

Bien, ne versez pas de larmes sur des os pourris et sur les âmes qui périssent dans le feu de l'enfer ; et ne cherchez pas à venger le sang versé sur la voie du polythéisme, rendu légal par la mécréance et rabaissé par la religion (l'Islam).

Et quant aux gens qui ont refusé de nous donner la préférence et ne nous ont pas accordé leur consensus, il est clair que ce qu'ils ont perdu de nous est plus grand que ce que nous avons perdu d'eux ! Dans chaque matière, le Vrai est établi et le Faux est dissipé au moment où on obtient le résultat.

Et quant à votre fierté concernant ce royaume transitoire que vous avez obtenu par la duperie, (rappelez-vous que même) Pharaon avait un royaume semblable avant vous, mais Allah l'a détruit. ô Banou Oumayya, les règnes que vous avez entre vos mains pour un jour, nous pourrions l'avoir entre nos mains pendant deux jours après vous ; et ce que vous détenez pour un mois, nous pourrions l'avoir pendant deux mois, et si vous l'avez pendant une année, alors

nous pourrions le posséder pendant deux ans.

Et quand vous proclamez que si nous avions l'autorité, notre gouvernement aurait causé plus de morts que le mauvais vent de A'd et la foudre de Thamoud, cet argument a été démenti par Allah, Le Plus Haut, dans le Saint-Coran : « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers » (Sourate al-Anbiya, Verset 107).

E'tant donné que nous sommes les gens étroitement liés à la Maison du Prophète, notre miséricorde sur les créatures d'Allah est évidente ; et chacun peut constater le supplice de votre règne sur le peuple. Et quand vous partirez, le royaume sera aux mains de votre fils et de vos frères - et il tuera plus de personnes que le vent mortel. Puis Allah vengera par l'intermédiaire de Ses fidèles et le succès final appartient aux pieux."

5. Mots de Sagesse de la part de Ibn Hanafiyya

Il dit : Aboul Hassan Ali b. Mouhammad al-Qarashi me rapporta avec la permission de transmettre, que Ali b. al-Hassan b. al-Faddal rapporta de al-Houssain b. Nasr, qui rapporta de son père, qui rapporta de Abdoul Ghaffar b. al-Qassim, qui rapporta de al-Minhal b. Amrou qui affirma avoir entendu Aboul Qassim Mouhammad b. Ali, Ibn al-Hanafiyya (qu'Allah soit satisfait de lui) déclarer :

Il n'y a rien pour vous, dans votre vie, excepté le bon plaisir qui vous avance vers la mort et qui vous approche de votre sommeil. Chaque nourriture provoque une bosse et chaque boisson fait étouffer ! Aussi, réfléchissez à vos affaires ; comme si vous étiez (déjà) un ami perdu et un rêve emporté ! Les personnes sur terre sont en voyage, elles ne doivent pas lever le camp excepté ailleurs."

6. Sur les Ahloul Bayt

Et avec la même chaîne de narration, il est rapporté d'Aboul Qassim, Mouhammad b. Ali, Ibn al-Hanafiyya, que le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, déclare :

"Celui qui n'a pas pitié de nos jeunes, qui ne témoigne pas un profond respect envers nos vieux et ne reconnaît pas nos droits, n'est pas des nôtres."

7. Neuf personnes témoignent la Wilayah d'Ali (a.s.)

Il ajoute : Aboul Hassan Mouhammad b. Mouzaffar al-Warraq me rapporta de Abou Bakr Mouhammad b. Abou al-Thalj qui dit que al-Houssain b. Ayyoub informa de son livre, rapportant de Mouhammad b. Ghalib, de Ali b. al-HaSan, de Abdoullah b. Jablah, de Zourayh al-Maharibi, de Abou Hamza al-Thoumali qui rapporta de Abou Ja'far Mouhammad b. Ali, que la Paix soit sur lui, qui rapporta de son père, qui rapporta de son grand-père que :

Allah envoya Jibraïl à Mouhammad, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, lui recommandant instamment d'attester la wilayah de Ali b. Abi Talib (a.s.) dans sa vie, et de l'appeler Amiroul Mo'minîne avant sa mort. Alors, le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, invita neuf chefs (de groupes) et annonça : "Je vous ai invité pour que vous puissiez témoigner sur la terre par le Nom d'Allah, si vous le soutenez ou le dissimulez."

Puis il continua : "ô Abou Bakr, levez-vous et saluez Ali par Amiroul Mo'minîne (le Commandant des Croyants)." Il demanda : "Est-ce l'ordre d'Allah et de Son Prophète?" Il répondit : "Oui". Alors il se leva et le salua ainsi (c-à-d en tant qu'Amiroul Mo'minîne).

Ensuite, il appela : "ô Oumar, levez-vous et saluez Ali par Amiroul Mo'minîne." Il questionna : "Devons-nous l'appeler Amiroul Mo'minîne par l'ordre d'Allah et de Son Prophète?" Il répondit : "Oui". Alors il se leva et le salua.

Après cela, il se tourna vers Miqdad b. al-Aswad al-Kindi : "Levez-vous et saluez Ali par Amiroul Mo'minîne." Il se leva et le salua, sans répéter la question des deux qui l'avaient précédé.

Ensuite, il dit à Abou Dharr al-Ghifari : "Levez-vous et saluez Ali par Amiroul Mo'minîne." Il se leva et fit ses salutations. Puis, il demanda à Houdhaifa al-Yamani : "Levez-vous et saluez Amiroul Mo'minîne." Il se leva et le salua. Il demanda alors à Ammar b. Yassir : "Levez-vous et saluez Amiroul Mo'minîne." Il se leva et lui présenta ses salaames. Enfin, il demanda à Bouraidah : "Levez-vous et saluez Amiroul Mo'minîne." Bouraidah était le plus jeune parmi eux, il se leva et le salua.

A` ce moment-là, le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, proclama : "Je vous ai invité à ce sujet afin que vous soyez les témoins d'Allah, si vous le confirmez ou si vous l'abandonnez."

8. Maître ici-bas, Maître dans l'au-delà

Il dit : Aboul Hassan Mouhammad b. al-Mouzaffar me rapporta de Mouhammad b. Jourair, qui rapporta de Ahmad b. Ismail qui rapporta de Abdoul al-Razzaq b. Hammam, qui rapporta de Mou'mar, de al-Zouhari, de Oubaidoullah b. Abdoullah b. Outbah, de Abdoullah b. Abbas, qu'Allah le bénisse de Sa Miséricorde, qui déclara :

Le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, regarda Ali b. Abi Talib et dit : "(Voici) le Maître ici-bas et le Maître dans l'au-delà."

9. Implorez constamment

Il poursuivit : Abou Ghalib al-Zourari me rapporta de Abdoullah b. Mouhammad b. Khalid, qui rapporta de Abdoul Rehman b. Abou Najran qui rapporta de Safwan, de Seif al-Tammar, qui rapporta que Abou Abdillah Ja'far b. Mouhammad (a.s.) dit :

"Implorez constamment car il n'y a rien de tel pour vous rapprocher (d'Allah). Et n'évitez pas de demander de petites choses en raison de leur petitesse car Celui Qui nous satisfait du peu nous accorde aussi en nombre."

Troisième assemblée

Réunie le samedi 8 Ramadhan. Notre grand Cheickh Al-Moufid Abou Abdillah, Mouhammad b. Mouhammad b. al-No'man, qu'Allah perpétue Sa Bienfaisance sur lui, dit aujourd'hui :

1. Adopter des chefs ignorants

Il déclara : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar al-Je'abi rapporta de Abdoullah b. Ishaq, qui rapporta de Ishaq b. Ibrahim al-Baghvi, qui rapporta de Abou Qatan, qui rapporta de Hisham al-Dastwai, de Yahya b. Abou Katheer, de Ourwah, de Abdoullah b. Oumar que le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, affirma :

"Certainement, Allah ne retire pas la connaissance du peuple en l'effaçant de leurs esprits ; mais, Il le fait en enlevant les personnes instruites de parmi eux."

Et quand il n'y a aucun homme instruit autour d'eux, les gens choisissent des hommes ignorants pour leurs chefs, et soumettent leurs questions à ces derniers (les chefs ignorants), qui répondent sans aucune connaissance, s'égarant ainsi eux-mêmes et entraînant les autres

dans leur égarement."

2. Cinq prosternations pour d'heureux événements

Il dit : Aboul Qassim Ja'far b. Mouhammad b. Qawlawayh (qu'Allah le bénisse de Sa Miséricorde) me rapporta de al-Houssain b. Mouhammad b. Amir, de Ahmad b. Alawiyyah, de Ibrahim b. Mouhammad al-Thaqafi, qui rapporta de Tawabah b. al-Khalil, qui rapporta de Outhman b. Issa qui rapporta de Abou Abdil Rehman, qui rapporta de Ja'far b. Mouhammad (a.s.) que :

Une fois, quand le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, voyageait, il descendit de son chameau, puis exécuta cinq prosternations (Sijdah).

Lorsqu'il enfourcha de nouveau son chameau, un de ses compagnons demanda : "Nous vous avons vu faire quelque chose, ô Messenger d'Allah, que vous n'avez jamais fait auparavant." Il répondit : "Oui, Jibraïl est venu me voir et m'a annoncé l'heureuse nouvelle qu'Ali fait partie du Paradis.

Aussi, je me suis prosterné pour remercier Allah. Quand j'ai levé ma tête, il annonça : 'Fatimah fait partie du Paradis.' Je me suis prosterné de nouveau pour remercier Allah.

Et quand j'ai levé de nouveau ma tête, il déclara : 'Al-Hasan et Al-Houssain sont les Maîtres de la jeunesse du Paradis.' Aussi, je me suis prosterné afin de remercier Allah.

Dès que j'ai encore levé la tête, il affirma : 'Et ceux qui les aiment ont leurs places au Paradis.' Je me suis donc prosterné de nouveau pour remercier Allah.

Et quand j'ai soulevé une dernière fois la tête, il annonça : 'Et ceux qui aiment les gens qui les aiment (les Ahloul Bayt) iront, eux aussi, au Paradis.' (C'est pourquoi, je me suis prosterné encore une fois dans le but de remercier Allah)."

3. Abou Hanifa reconnaît l'autorité de al-Sadiq (as)

Il dit : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar al-Je'abi me rapporta de Abou al-Abbas Ahmad b. Mouhammad b. Saïd al-Hamadani, qui rapporta de Ahmad b. Yahya Zakariyya ; et Mouhammad b. Abdoullah b. Mouhammad b. Salim parmi ces derniers, lesquels rapportèrent

tous les deux de Abdoullah b. Salim, qui rapporta de Hisham b. Mehran, qui rapporta de son oncle maternel Mouhammad b. Zayd al-Attar, qui faisait partie des grands compagnons de A'armash, rapportant de Mouhammad b. Ahmad b. al-Hassan, qui rapporta de Mounzir b. Jayfar, rapportant de Mouhammad b. Yezid Albani, qui déclare :

J'étais présent chez Ja'far b. Mouhammad (a.s.) quand Oumar b. Qays al-Massir, Abou Hanifa, Oumar b. Dharr ainsi qu'un groupe de leurs compagnons, le sollicitèrent.

Puis, ils l'interrogèrent sur la foi (al-Iman). Il répondit : le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, dit : « Un adultère (et un fornicateur) ne commettent pas ce péché tout en étant un Mo'min et un voleur ne vole pas tout en étant un Mo'min. De même, une personne ne boit pas de la liqueur (de l'alcool) alors qu'elle est Mo'min.»

Nous commençâmes à nous regarder les uns les autres, puis Oumar b. Dharr demanda :
"Comment, alors, devrions-nous les appeler?"

Il, que la Paix soit sur lui, répondit : "Appelez-les de la manière dont Allah les a appelés à cause de leurs actions. Allah annonce dans le Saint Qour'an : « Le voleur et la voleuse, à tous deux, coupez la main » (Sourate al-Maedah, verset 38) et « la fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet » (Sourate Al-Noor, Verset 2)." En entendant ceci, ils se regardèrent fixement.

Mouhammad b. Yazid dit : Bishr b. Oumar b. Dharr, qui était avec eux, me rapporta cela :
Quand nous sommes partis, Oumar b. Dharr demanda à Abou Hanifa :

"Pourquoi ne lui avez-vous pas demandé qui avait rapporté du Prophète?" Il (Abou Hanifa) répondit : "Que puis-je dire à un homme qui affirme (avec autorité) : Le prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, dit."

4. Quand l'Ange vint saluer H° Ali (a.s.)

Il dit : Abou Hafs Oumar b. Mouhammad al-Sayrafi me rapporta de Mouhammad b. Idress qui rapporta de al-Hassan b. Atiyyah qui rapporta d'un homme nommé Israil, de Mayssarah b. Habib, de al-Minhal, de Dharr b. Jaysh, de Houzaifah qui déclara :

Le prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, me demanda (un jour) : "Avez-vous vu la personne qui s'est présentée à moi?"

Je répondis : "Oui, ô Messenger d'Allah." Il précisa : "C'était un ange qui n'était jamais descendu auparavant. Il demanda la permission d'Allah, Le Plus Haut, pour venir saluer Ali (as) ; la permission lui fut accordée et il lui présenta, donc, ses salutations.

Et il m'annonça l'heureuse nouvelle que al-Hassan et al-Houssain sont les maîtres de la jeunesse du Paradis et Fatimah est la Dame Dirigeante de toutes les femmes du Paradis."

5. L'héritage du Prophète (saw) – la Connaissance de l'invisible

Il déclare : J'ai été informé par al-Houssain b. Ahmad b. al-Moughairah, qui rapporta de Abou Mouhammad Haider b. Mouhammad al-Samarqandi, qui rapporta de Abou Amrou Mouhammad b. Amrou al-Kashi, qui rapporta de Hamdawayh b. Nassir, qui rapporta de Ya'qoob b. Yazeed, qui rapporta de Ibn Abi Oumayr, qui rapporta de Ibn al-Moughairah qui dit :

Yahya b. Abdoullah b. al-Hassan et moi, nous étions avec Aboul Hassan, que la Paix soit sur lui, et Yahya lui demanda : "Que je vous sois sacrifié, ils pensent que vous avez la Connaissance de l'invisible (Ilmoul Ghaib)."

Il répondit alors : « Qu'Allah soit glorifié ! Placez votre main sur ma tête." Quand je fis cela, chacun des cheveux de ma tête et chacun des poils de mon corps se sont redressés.

Puis, il ajouta : « Non, par Allah, ce n'est rien d'autre que ce que nous avons hérité du Prophète (que la Paix soit sur lui et sur sa Famille)."

6. S'abstenir de chercher les défauts d'autrui

Il dit : Aboul Hassan Ahmad b. Mouhammad b. al-Hassan me rapporta de son père, qui rapporta de Mouhammad b. al-Hassan al-Saffar, qui rapporta de Ahmad b. Mouhammad b. Issa, qui rapporta de Mouhammad b. Sinan, de Ibrahim et al-Fadhl – les deux Ash'aries – de Abdoullah b. Boukair, de Zourarah qui rapporta que Abou Ja'far ou Abou Abdillah (a.s.) affirme :

"Quand un serviteur d'Allah se lie d'amitié avec quelqu'un, sous couvert de la religion, dans le

but de découvrir ses défauts et erreurs pour qu'il puisse alors le railler, il n'est pas loin de devenir un infidèle."

7. Quand les péchés se multiplient

Il dit : Aboul Hassan Ahmad b. Mouhammad b. al-Hassan me rapporta de son père, qui rapporta de Mouhammad b. al-Hassan al-Saffar, qui rapporta de Ahmad b. Mouhammad b. Issa, de al-Houssain b. Saïd, de Ibn Abou Oumayr, de Ismail b. Ibrahim, de al-Hakam b. Outaibah que Abou Abdillah, que la Paix soit sur lui, déclara :

"Quand les péchés d'un serviteur d'Allah se multiplient et augmentent en nombre, et il n'a rien pour expier ses péchés, Allah le met à l'épreuve par la douleur et la peine et expie ainsi ses péchés."

8. Les événements après la Bataille de Jamal

Il dit : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar al-Je'abi rapporta de Aboul Abbas Ahmad b. Mouhammad b. Saïd, qui rapporta de Abdoullah b. Ahmad b.

Moustawrad, qui rapporta de Mouhammad b. Mounir, qui rapporta de Ishaq b. Wazir, qui rapporta de Mouhammad b. al-Foudhail b. Ata, le client de Mazinah, qui rapporta de Ja'far b. Mouhammad (a.s.), de son père, qui rapporta que Mouhammad b. Ali, Ibn Hanafiyya raconte :

"Le jour de la Bataille de Jamal, l'étendard de l'armée était dans mes mains et c'étaient les Bani Zabbah qui avaient le plus grand nombre de victimes.

Quand les gens se replièrent, H° Amiroul Mo'minine (a.s.), accompagné de Ammar b. Yassir et Mouhammad b. Abou Bakr, qu'Allah soit Satisfait d'eux – s'approcha du "Howdah" (de Aisha) qui ressemblait à la dague d'un porc-épic en raison des flèches qui l'avaient percé, il le frappa à l'aide de son bâton et dit :

'ô Houmayra, vous vouliez me tuer de la manière dont vous aviez tué le fils d'Affan (c.-à-d. Outhman). Est-ce cela qu'Allah vous a ordonné ?

Ou bien est-ce votre engagement envers le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille ?' Elle répliqua : 'Vous avez obtenu la victoire, alors pardonnez.'

Puis il (c.-à-d. Ali {a.s.}) demanda à Mouhammad b. Abou Bakr : 'Essaie de voir si elle a été frappée par une quelconque arme.' Il la trouva en forme, à l'exception d'une flèche qui avait percé son vêtement, et l'avait un peu frôlé.

Alors, Ibn Abi Bakr dit : 'ô Amiroul Mo'minine, elle n'a rien, mis à part une flèche qui a transpercé ses vêtements et l'a blessé un peu.'

A` ce moment-là, Ali (as) assura : 'Transporte-la chez les deux fils de Khalaf et al-Khouzai.'

Puis, il demanda à un annonceur d'informer le public :

Le blessé ne devrait pas être tué et ceux qui s'enfuient ne devraient pas être poursuivis. Et celui qui ferme sa porte sera épargné."

9. "Ne confirmez jamais la Tradition de Ghadir-e-khoumm" dit Abou Hanifa

Il dit : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar al-Je'abi me rapporta de Aboul Abbas Ahmad b. Mouhammad b. Saïd, qui rapporta de Ali b. Al-Houssain al-Taymali, qui déclara avoir vu dans le livre de son père que Mouhammad b. Mouslim al-Ashja'ee lui rapporta de Mouhammad b. Nawfil b. A'ez al-Sayrafi, qui expliqua :

Nous étions avec al-Haitham b. Habibn al-Sayrafi lorsque Abou Hanifa al-No'man b. Thabit nous a invité. Nous nous sommes alors rappelé Amiroul Mo'minine Ali b. Abi Talib (a.s.) et avons discuté au sujet de Ghadir Khoumm.

Abou Hanifah déclara : "J'ai dit à mes partisans : ne leur confirmez jamais la Tradition de Ghadir Khoumm, car (si vous le faites), ils commenceront à se disputer avec vous."

(En entendant ceci), le visage de al-Haitham b. Habib al-Sayrafi changea de teint et il réclama : "Pourquoi ne confirmeraient-ils pas la Tradition ? Ne le considérez-vous pas comme authentique, ô No'man?"

Il répondit : "Oui, je l'ai en tant que telle et elle m'a été rapportée de manière fiable. " Il demanda : "Dans ce cas, pourquoi ne devraient-ils pas la confirmer alors qu'elle nous a été rapportée par Habib b. Abou Thabit, de Abou al-Toufail, de Zaid b. Arqam qu'à Rahbah, H° Ali (a.s.) a adjuré le peuple qui l'avait entendu."

Alors Abou Hanifa ajouta : "Ne voyez-vous pas que la discussion avait commencé sur le sujet jusqu'à ce que H° Ali soit obligé de mettre les gens sous serment ?"

A` ce moment, al-Haitham dit : "Dans ce cas, devrions-nous traiter H° Ali de menteur ou rejeter son affirmation ?" Abou Hanifah répondit : "Non, nous ne le considérons pas comme menteur et nous ne rejetons pas non plus ce qu'il a proclamé. Mais vous savez que les gens sont allés aux extrêmes à son sujet."

Al-Haitham prit la parole : "Le Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille, parla de lui, et s'adressa (ouvertement) aux gens à ce sujet alors que nous avons peur de le mentionner et que nous l'évitons sous prétexte que quelqu'un aille à l'extrême ou dit ce qu'il veut ?"

Ensuite, quelqu'un arriva et interrompit la conversation en posant une autre question et il coupa le fil de notre discussion. Tout le monde prit connaissance de cette discussion à Koufa.

Plus tard, Habib b. Nizar b. Hayyan nous rencontra au marché et il s'approcha de al-Haitham et lui confia : "Je sais ce que vous avez dit à propos de Ali (a.s.) et la réponse qu'on vous a donnée."

Habib était un fidèle de Banou Hashim ; aussi, al-Haitham lui dit : « C'est encore plus profond que ce qu'aperçoivent nos yeux. » Puis, l'affaire fut oubliée jusqu'à ce que nous partions, un jour, en Hajj avec Habib. A` ce moment-là, nous sollicitâmes Abou Abdillah Ja'far b. Mouhammad (a.s.) et le saluâmes. Puis Habib lui rapporta : « ô Abou Abdillah, telle et telle discussion eut lieu. »

Nous remarquâmes un signe de mécontentement sur le visage d'Abou Abdillah (a.s.). Habib ajouta alors : "Voici Mouhammad b. Nawfil qui était présent lors de la discussion." (A` ce moment-là), Abou Abdillah déclara : "ô Habib, retenez-vous.

Agissez envers les gens selon leurs manières et distinguez-vous par vos actions. Car chacun n'obtiendra que ce qu'il aura mérité et, le Jour du Jugement, nous serons avec ceux que nous aurons aimé.

Ne forcez pas les gens à vous accepter ou à nous accepter. Fondez-vous dans la masse ! Car

il y aura une époque où nous règnerons et qui viendra quand Allah le décidera. Vous comprenez ô Habib ! Ne désobéissez pas à mon ordre ; autrement, vous le regretterez." Il répondit : "Je ne vous désobéirai jamais."

Aboul Abbas raconte qu'il interrogea Ali b. al-Hassan sur Mouhammad b. Nawfil. Il répondit : Il venait de Koufa. Je lui demandai : "Avec qui était-il affilié ?" Il indiqua : "Je suppose qu'il était un fidèle de Banou Hashim, de même que Habib b. Nizar b. Hayyan.

Et la polémique qui se produisit entre lui et Abou Hanifah coïncidait avec le soulèvement de Banou Abbas, ce qui fait qu'ils ne pouvaient pas s'exprimer ouvertement au sujet des Ahloul Bayt du Prophète, que la Paix soit sur lui et sur sa Famille."

10. Le moi intérieur

Il dit : Abou Bakr Mouhammad b. Oumar al-Je'abi me rapporta de Aboul Abbas Ahmad b. Mouhammad, de Mouhammad b. Salim al-Azadi, de Moussa b. al-Qassim, de Mouhammad b. Imran al-Bijilli qui informe :

J'ai entendu Abou Abdillah (a.s.) prêcher : "Celui qui n'a pas été béni par Allah d'un moi intérieur-avertisseur ne peut bénéficier d'aucun avantage des conseils des autres